



SERVICE ET PARTICIPATION DANS LA POLITIQUE

“L'ancienne église (...) qui en même temps priait pour les empereurs, refusait de les adorer, et rejetait clairement la religion d'état. Les martyres de la première église sont morts pour leur foi en Dieu qui s'était révélé en Jésus Christ, et ainsi ils sont morts pour la liberté de conscience et la liberté de professer leur foi, une profession qu'aucun état peut imposer, mais qui devient seulement sien avec la grâce de Dieu et la liberté de conscience.” (Benoît XVI)

Dans ce dossier nous allons adresser la question épineuse de la présence des laïcs en politique. Et nous le disons ainsi car, lorsqu'on s'adresse au sujet de la politique dans les cercles d'églises ou autour d'une fraternité, souvent des discussions surviennent qui défient les participants car la diversité des opinions et *l'esprit du parti* semblent planer autour des personnes. Au même moment, de plus en plus, nous voyons que l'Église demande aux laïcs catholiques d'analyser leur participation dans la vie politique pour déterminer si elle est caractérisée par une responsabilité cohérente envers les réalités temporelles.¹ Dans les documents du Concile Vatican II, l'Église loue et estime le travail de ceux qui, au service de l'humanité, se dévouent pour le bien des affaires publiques et acceptent le poids des responsabilités correspondantes.² En ce sens et comme fruit du Synode sur la “Vocation et la Mission des Laïcs dans l'Église et dans le Monde,” le Pape Jean Paul II disait que “les fidèles laïcs ne devraient en aucune façon abdiquer de leur participation en “politique”; c'est-à-dire, des nombreuses et diverses actions économiques, sociales, législatives, administratives et culturelles, destinées à promouvoir organiquement et collectivement le bien commun.” (*Christifidelis Laici* 42)

Comme *Franciscains séculiers*, nous sommes appelés “à être présents ... dans l'aire de la vie publique” (Règle 15). De plus, dans le *Catéchisme de l'Église Catholique* nous lisons: “les citoyens doivent, autant que possible, prendre une part active dans la vie publique (*Catéchisme de l'Église Catholique* 1015).

Lorsque nous parlons de “vie publique,” nous entendons la structure sociale dans laquelle toute notre existence se déploie, avec les activités individuelles et collectives qui conditionnent notre vie. Mais, c'est évident que le domaine de la politique a une importance spéciale et que pour cette raison affecte toutes les autres activités. Pour cette raison, il est important que nous creusions cette question sur les activités spécifiques des laïcs dans la politique.

Nous comprenons que “la politique” veut dire la science qui traite du gouvernement ou de la conduite des états, villes ou communautés en général. C'est l'activité du corps des citoyens qui participent dans les affaires d'un état, d'une ville, une autonomie, etc., avec son vote, ses pétitions, ses protestations ou autrement.³

Étant un fidèle catholique dans la vie politique est quelquefois pas facile à pratiquer car nous ne devons pas seulement connaître les obligations que nous avons comme croyants – (ces obligations) qui nous viennent de la foi que nous professons – mais nous devons prendre les responsabilités que nous

¹ Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Note doctrinale sur les *Questions concernant la Participation des Catholiques dans la Vie politique*, 24 nov 2002, Internet (2.19.14): http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_20021124_politica_sp.html

² *Gaudium et spes*, 75.

³ *Diccionario Manual de la Lengua Española Vox*, 2007, Larousse Editorial, S.L.

avons comme citoyens; nous devons honorer les deux obligations ou nous ne respecterons ni l'un ni l'autre. Pour cette raison, pour que la participation politique soit efficace, il est important que les laïcs se renseignent et connaissent les problèmes qui affectent la communauté et les diverses propositions de solution. (Cfr. CIC 414). De plus, (les laïcs) doivent comprendre que la raison pour laquelle la politique existe, est la recherche du bien commun. Pour cette raison, lorsque la politique se met au service d'intérêts particuliers, personnels ou basés sur ses partisans, ses résultats sont radicalement pervertis. "L'ordre social et ses progrès doivent se subordonner au bien de tout le peuple ... et non pas l'inverse." (GS 26,3)

Dans un langage clair et direct qui le caractérise, le Pape François, en répondant à une question d'un professeur sur les efforts politiques et sociaux des chrétiens dans la société, ⁴ remarque ainsi: "C'est une obligation pour un chrétien de s'impliquer dans la politique. Nous, chrétiens, ne pouvons pas 'jouer le Pilate,' se lavant les mains: nous ne le pouvons pas. Nous devons être impliqués en politique, car la politique est la plus haute forme de charité, car elle recherche le bien commun. Et les laïcs chrétiens doivent travailler dans la politique. Vous pourriez me dire: 'Mais ce n'est pas facile!' Être prêtre ne l'est pas non plus. Les choses faciles n'existent pas dans la vie. Ce n'est pas facile: la politique est trop sale! Mais je me demande: C'est trop sale? Pourquoi? Parce que des chrétiens ne sont pas impliqués dans la politique dans un esprit évangélique? Je vous laisse avec une question: C'est facile de dire 'c'est la faute de quelqu'un d'autre.' Mais, moi, qu'est-ce que je vais faire? C'est une obligation! De travailler pour le bien commun est l'obligation du chrétien! Et plusieurs fois le chemin dans lequel travailler est la politique. Il a d'autres chemins: professeur, par exemple, est un autre chemin. Mais l'activité politique pour le bien commun est un de ces chemins. Ceci est clair."

Le thème pour l'engagement du chrétien en politique se retrouve dans le Magistère de l'Église, qui cherche toujours la précision dans cette affaire depuis que ceux qui pensent que l'Église, comme tel, devrait demeurer indépendante. Dans leur "Message au Peuple de Dieu," les évêques, unis au Synode sur "La Nouvelle Évangélisation pour la Transmission de la Foi chrétienne" (Vatican, 25 octobre 2012), déclaraient: "Une aire dans laquelle la lumière de l'Évangile peut et doit illuminer les étapes de l'humanité est la vie publique, vers laquelle on vous demande un engagement transparent et désintéressé pour le bien commun, avec le respect total pour la dignité de la personne humaine de la conception à la fin naturelle, de la famille fondée sur le mariage d'un homme et d'une femme, de la liberté en éducation, de la promotion de la liberté religieuse, de l'élimination des injustices, des inégalités, de la discrimination, de la violence, du racisme, de la faim et de la guerre. Un clair témoignage est demandé aux chrétiens, de vivre la loi de l'amour (charité) dans l'exercice de la politique."⁵

Instruments de Participation Politique

"Les partis politiques ont le devoir d'encourager une grande participation et un accès pour tous aux responsabilités publiques. Les partis sont appelés à interpréter les aspirations de la société civile les dirigeant vers le bien commun, offrant aux citoyens l'occasion réelle de se rassembler pour la formation d'options politiques. Les partis doivent être démocratiques dans leur structure interne, capable de synthèse politique et ayant une vision d'avenir." (Compendium DSI 413). "Il peut généralement y avoir un nombre de partis où les Catholiques peuvent servir afin d'exercer – en particulier à travers la représentation parlementaire – leur droit/devoir de participer dans l'édification de la vie civile dans leur pays." (Note doctrinale, 3). L'importance de cette participation dans la vie publique devra être notée, étant donné que la plus importante contribution qu'un chrétien peut faire est d'offrir le témoignage de

⁴ [Interview avec le Pape François](http://infocatolica.com/blog/sacroprofano.php/1306101033-entrevista-con-el-papa-franci) <http://infocatolica.com/blog/sacroprofano.php/1306101033-entrevista-con-el-papa-franci>

⁵ XIII Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques, 7-28 octobr , 2012, "Message au Peuple de Dieu", 10, en Internet (19.02.14): http://www.vatican.va/roman_curia/synod/documents/rc_synod_doc_20121026_message-synod_sp.html

l'Évangile, pour défendre l'éthique, la moralité et la morale. "S'il n'y a pas d'éthique, tout est possible," note le Pape François dans son discours de la Pentecôte en 2013.

Que vous dire le bien commun?

"Le bien commun embrasse la somme des conditions de la vie sociale avec lesquelles les hommes, les familles et les associations peuvent atteindre plus pleinement et facilement leur propre perfection." (Gaudium et spes 74) Lorsque nous référons au bien commun nous devons mentionner que la politique au service du bien commun doit assurer parmi autres choses, le droit fondamental, en premier et tout d'abord, de chaque personne humaine à la vie depuis le premier instant de la conception qui doit être reconnu dans sa dignité personnelle, à la mort naturelle. La politique au service du bien commun est également une qui défend et protège la famille, fondée sur le vrai mariage qui unit un homme et une femme.⁶

Porteurs de la paix

Comme Franciscains séculiers, nous ne devons pas perdre notre direction, "appelés à être porteurs de la paix dans la famille et la société." (CC.GG.23.1) Donc, nous ne pouvons pas rester indifférents face à tout ce qui peut mettre la paix en danger. Ceci comporte l'engagement dans des actions en faveur de la vérité, la liberté, la justice et la charité, tout ce qui forme la base de la paix. Ainsi, nous devons être clairs au sujet de notre attitude lorsque nous confrontons le mensonge, le manque de liberté, de justice et de charité.

Agissant en conscience et en liberté

L'homme en général, et les laïcs catholiques sans équivoque, ont le droit d'agir en conscience et en toute liberté pour prendre des décisions morales. (CIC 1782). La société et l'état ne devraient pas contraindre une personne à agir contre sa conscience, ni la gêner à agir en conformité avec eux. (Compendium DSI 421). Ainsi, il y a des droits inaliénables qui doivent être respectés:

- Le droit d'objection consciencieuse: Le citoyen n'est pas obligé en conscience de suivre les exigences des autorités civiles si elles sont contraires à l'ordre moral, aux droits fondamentaux des personnes ou aux enseignements de l'Évangile. (Compendium DSI 399). Le refus de participer dans les campagnes en faveur de lois qui violent la vie humaine, en s'abstenant de voter, doit être inclus ici.
- Le droit à la résistance: C'est légitime de s'opposer à l'autorité dans les cas lorsqu'ils violent sérieusement et très souvent les principes de la loi de la nature.

TÉMOIGNAGES

Parmi ses saints, l'Église vénère plusieurs hommes et femmes qui ont servi Dieu à travers leur généreux engagement pour les activités politiques et gouvernementales. Saint Thomas More (1478-1535), un tertiaire franciscain, ressort. Il est proclamé le Patron des chefs gouvernementaux et des politiciens. Il décida de témoigner par son martyre de la "dignité inaliénable de la conscience." Quoiqu'il fut soumis à diverses formes de pression psychologique, il a refusé de se compromettre, et sans abandonner "sa fidélité constante pour l'autorité et les institutions" qui le distinguait, affirme avec sa vie et sa mort que "l'homme ne peut pas se séparer de Dieu, ni la politique de la moralité."



⁶ "Manifeset" qui paraissait le 22 novembre, 2009 à Madrid, XI Congrès "Catholiques et Vie publique, organisé par la Fondation Universitaire San Pablo CEU, travail de l'Association catholique de propagandistes



Nous avons aussi inclus le témoignage du franciscain séculier autrichien **Bienheureux Franz Jägerstätter** (1907-1943). Depuis le début, Franz Jägerstätter refuse de coopérer avec ou de soutenir les Nazis, qui avaient pris le pouvoir en Autriche en 1938, car il voyait la chrétienté et le nazisme comme deux pôles complètement irréconcilables. Il considérait que c'était péché de faire la bataille et le meurtre pour que Hitler puisse gouverner le monde. Son épouse, sa mère, les membres de sa famille et divers prêtres ont tenté de lui faire changer son refus de participer dans le service militaire et de porter les armes basé sur sa croyance religieuse ... il ne pouvait pas être un Nazi et un catholique en même temps. A cause de son refus, il a été condamné et exécuté le 9 août 1943 à l'âge de 36 ans. Il a été béatifié par Benoît XVI le 26 octobre 2007.

Il est important de rappeler aussi le témoignage du Ministre pour les Minorités dans le gouvernement pakistanais, Shahbaz Bhatti (1968-2011). Sa passion et sa dévotion étaient la cause des minorités au Pakistan. Il était une voix forte en faveur des droits des chrétiens et contre les lois blasphématoires et leur application arbitraire. Malgré le fait qu'il connaissait bien les risques de son travail et de sa position publique contre les extrémistes, il n'hésitait jamais ni se compromettait dans son message. Il était un exemple de courage de vivre la foi pour les chrétiens qui font face aux menaces de mort tous les jours dans les villages et villes du Pakistan. La mémoire de son courage continue de toucher le cœur des chrétiens du Pakistan qui se sentent redevables en permanence envers lui. Nous vous proposons ses mots enregistrés dans un vidéo: *“Je crois en Jésus Christ, qui a donné sa vie pour nous. Je connais la signification de la Croix et la valeur de la croix. Je suis prêt à mourir pour défendre les droits de ma communauté et les personnes qui souffrent, même en mourant pour mes principes. Je préfère mourir à cause de mes principes et de la justice pour ma communauté plus que de me compromettre à cause de ces menaces.”*⁷ Le ministre Bhatti a été assassiné le 1er mars 2011 à l'âge de 42 ans.



RÉFÉRENCES

- Vidéo du Pape François <http://www.youtube.com/embed/F5MwyYWKvQ?rel=0>
- Testament de Shahbaz Bhatti <http://www.noticiacristiana.com/sociedad/persecuciones/2011/03/yo-quiero-servir-a-jesus-shahbaz-bhatti-ministro-paquistani-asesinado-por-ser-cristiano.html>
- Vidéo Témoignage de Shahbaz Bhatti <http://infocatolica.com/blog/oportune.php/1103031018-shahbaz-bhatti-yo-creo-en-jes>

⁷ Filmage exclusive de l'interview de Shahbaz Bhatti, en Internet: <http://www.youtube.com/watch?v=oBTBqUJomRE>